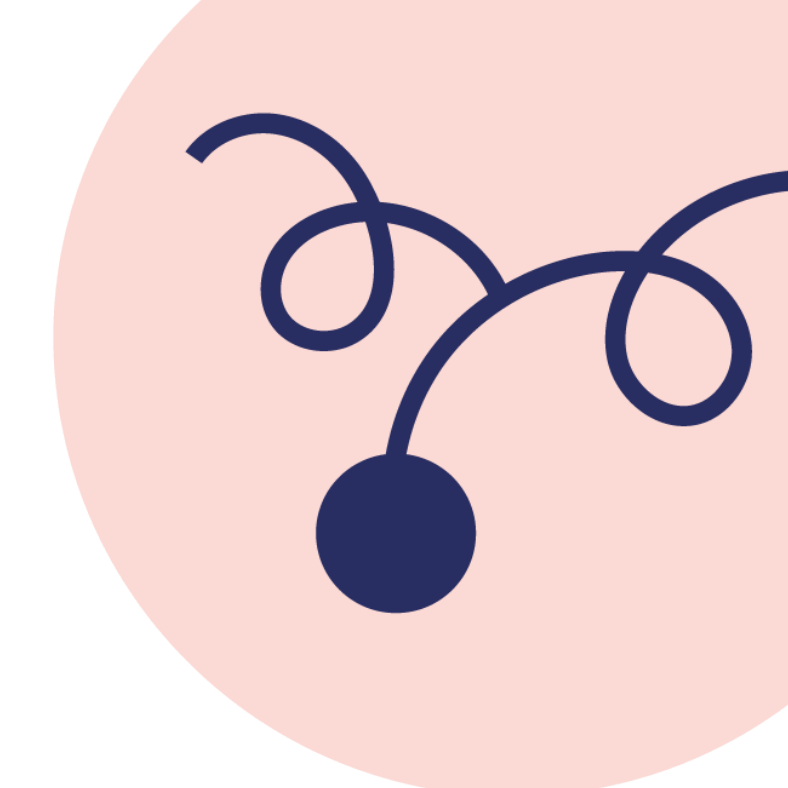




Promouvoir l'autonomie économique des personnes handicapées par l'emploi et les politiques sociales (PRESPOL)

Axe Discriminations et politiques catégorielles

Responsable

Anne Revillard



Anne est professeure en sociologie à Sciences Po, directrice du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) et membre du Centre de recherche sur les inégalités sociales (CRIS).

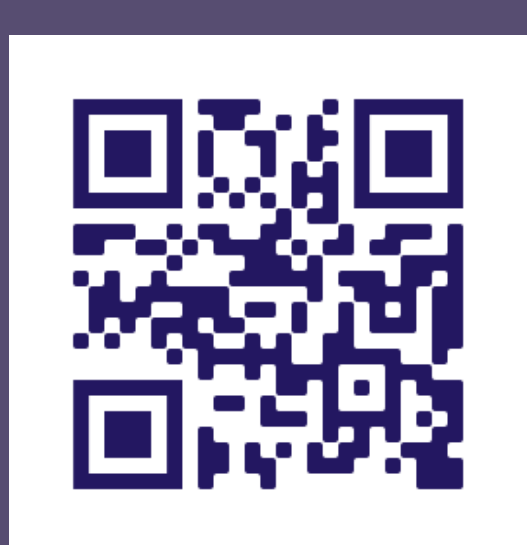
Equipe de recherche

L'équipe est composée d'une vingtaine de chercheur·es, ingénieur·es, doctorant·es et post-doctorant·es. L'équipe compte aussi une gestionnaire de projet et une médiatrice scientifique.

L'équipe réunit 5 laboratoires de recherches : le Liepp ; Arènes ; le Lise ; le Ceraps et Erudite.

- Arrigoni, Alessandro
- Bouchet, Célia
- Dessein, Sophie
- Ferragina, Emanuele
- Fillion, Emmanuelle
- Jaffrès, Fanny
- L'Horty, Yannick
- Lejeune, Aude
- Gimenez-Mailhes, Eugène
- Mercat-Bruns, Marie
- Noet, Ngoc-Thao
- Ortiz, Daniela
- Payen, Emeline
- Pinon, Juliette
- Spieser, Catherine
- Trani, Jean-François
- Valdès, Béatrice

[Consulter le site du projet :](#)



[Consulter le site du PPR Autonomie](#)

Comment articuler politiques d'emploi et protection sociale pour favoriser l'autonomie économique ?

Les recherches sur l'autonomie des personnes handicapées sont très souvent centrées sur une définition fonctionnelle de l'autonomie : être autonome, c'est être capable de réaliser seul·e telle ou telle tâche. Mais la notion d'autonomie fait également référence à l'autonomie économique, la capacité à subvenir à ses besoins. Cela passe souvent par un emploi rémunéré. Cependant, et en dépit de nombreuses politiques publiques dédiées, l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées reste très difficile.

Le projet PRESPOL part du constat que le niveau de vie inférieur des personnes handicapées s'explique à la fois par des inégalités en amont de l'accès à l'emploi et par des écarts de revenus à situations équivalentes. Le taux d'emploi des personnes handicapées demeure inférieur à celui de la population générale, et les emplois occupés sont souvent précaires, moins rémunérés et à temps partiel. Même à situation comparable, des différences de stabilité et de rémunération persistent. Ces observations invitent à questionner l'effectivité des politiques d'emploi et l'insuffisance des politiques sociales pour compenser ces désavantages. PRESPOL repose sur une approche interdisciplinaire, mixte et participative, articulant trois axes scientifiques.

3 axes de recherche

1) Élaborer une théorie de l'autonomie économique adaptée au handicap

Le premier axe vise à élaborer une théorie de l'émancipation économique adaptée aux personnes handicapées, à partir d'une démarche de comparaison internationale et d'une analyse qualitative des systèmes d'évaluation du handicap (attribution de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), dispositifs d'allocation britanniques).

■ Lejeune, Aude. (2025). « Au tribunal des allocations, un accompagnement sous contrôle ». *Revue Délibérée*, N° 25, pages 35-40.

2) Recenser et expliquer les inégalités professionnelles

Le deuxième axe recense et explique les inégalités professionnelles vécues, en mobilisant des données quantitatives et qualitatives, notamment des entretiens biographiques et des ateliers collectifs. Un des volets cible les jeunes en situation de handicap en France et en Afrique du Sud.

■ Bouchet, Célia. (2025). « Séparés... et rarement égaux. Modes de scolarisation et désavantages scolaires des personnes handicapées. » Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP). Policy Brief.

3) Évaluer deux politiques d'emploi : les quotas et l'emploi accompagné

Le troisième évalue l'efficacité de deux politiques d'emploi : d'une part la politique de quotas en France, analysée à travers le rôle des intermédiaires, les accords handicap d'entreprise et l'effet du signalement du handicap lors du recrutement, et, d'autre part, le dispositif d'emploi accompagné, comparé entre la France et la Suède.

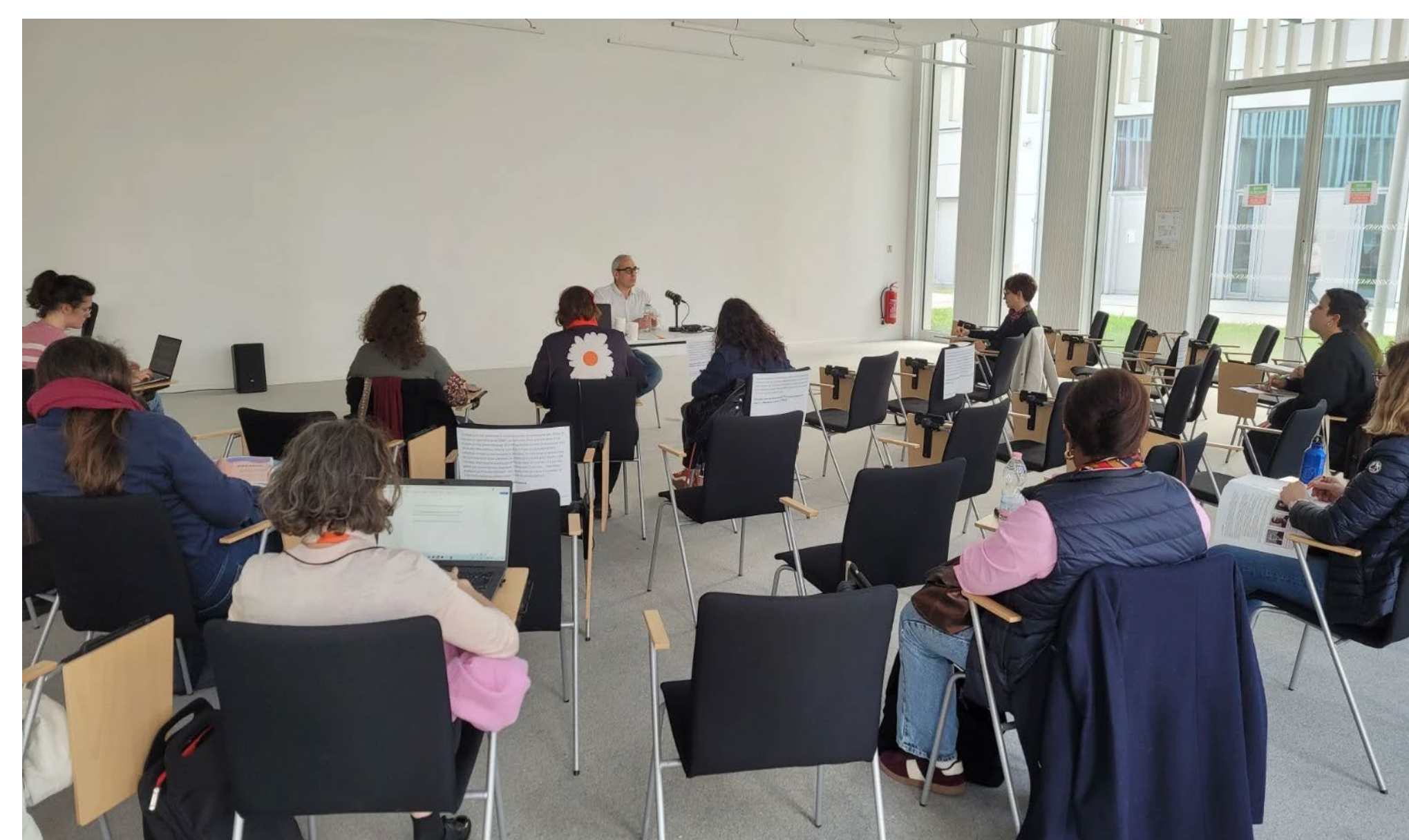
■ Jaffrès, Fanny. *Inclure ou protéger ? Le travail des personnes handicapées en France et en Suède*. Presses de l'EHESP.

Une approche interdisciplinaire, mixte et participative

- Neuf disciplines mobilisées : sociologie, économie, droit, santé publique, science politique...
- Un dialogue entre spécialistes du handicap et spécialistes des politiques sociales/politiques d'emploi dans une démarche de *disability mainstreaming*.
- Une articulation entre méthodes qualitatives et quantitatives dans tous les volets du projet.
- Une comparaison internationale : comparaisons binationales ciblées entre France et Afrique du Sud, États-Unis, Royaume-Uni, Suède.
- 20 partenaires associatifs et institutionnels associés à toutes les étapes du projet

Les événements du projet

- **17 et 18 juin 2025** - Journées d'étude « Le handicap, la santé et l'emploi vus des deux côtés du guichet ».
- **9 et 10 octobre 2025** - Journées du Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie 2025.
- **26 novembre 2025** - Journée Jeune Recherche.
- **19 et 20 mars 2026** - Participation au Printemps des humanités sur la thématique « Pourquoi travailler ? ».
- **Ateliers de recherche mensuels** et interdisciplinaires.



© Emeline Payen – PRESPOL au Printemps des Humanités 2026, Campus Condorcet.

Ressources transversales accessibles sur le site du projet :

- Charte déontologique et éthique PRESPOL
- Guide « Vers une recherche accessible à toutes et tous », réalisé en collaboration avec 10 partenaires.